Centre Hospitalier Blois
Simone Veil

RÉSEAU RÉGIONAL DE SOINS PALLIATIFS
Centre-Val de Loire

MERCREDI 14 AVRIL 2021
14H00

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DU SERVICE UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS (USP) DU CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL DE BLOIS

CONTACT PRESSE

Thibaut ODIETTE, responsable communication et culture - Centre Hospitalier - Mail Pierre Charlot - 41 016 Blois cedex
Tél. : 02 54 55 66 86 - E-mail : communication@ch-blois.fr

LE TOURNANT DE L'ANNÉE 2001

> Création de l'Équipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs (EADSP 41) qui intervient sur l'ensemble du territoire du Loir-et-Cher, au domicile des patients, en EHPAD ou en établissements sanitaires et médico-sociaux.

> Création de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs et d'Accompagnement (EMSPA) qui intervient au Centre Hospitalier Simone Veil de Blois et au sein des EHPAD rattachés.

Ces deux équipes font partie de la Fédération de Soins Palliatifs qui est intégrée au Pôle Prestataires de services et Ambulatoire du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois.

Les équipes prennent en charge des patients qui relèvent du dispositif de soins palliatifs ainsi que leurs proches, aidants, en appui avec les acteurs du soin de proximité.

L'UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS (USP) DU CHB

Ouverte au début de l'année 2021, l'Unité de Soins Palliatifs (USP) du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est intégrée à la Fédération de Soins Palliatifs. Elle renforce le dispositif existant composé de l'Équipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs (EADSP 41) et de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs et d'Accompagnement (EMSPA).

Cette unité de 12 lits accueille des patients du Loir-et-Cher et du territoire. Située au sein de locaux hospitaliers spécialisés, l'unité prend en charge des patients en situation de vie les plus complexes et les plus difficiles.

Les soignants ont des champs de compétences spécifiques en particulier dans l'évaluation, le traitement et la prise en charge de la douleur mais aussi dans toutes les dimensions d'accompagnement corporel, relationnel ou psychique, de la personne malade et de ses proches.

Le dimensionnement des équipes de ces unités permet la mise en œuvre de ces approches spécifiques.

FÉVRIER 2021

SOINS PALLIATIFS 41

Newsletter n°25

FÉDÉRATION DE SOINS PALLIATIFS

Ce service est composé des équipes de Soins Palliatifs rattachées au Centre Hospitalier de Blois.

Chef de service : Docteur Godefroy HIRSCH

EMSPA

Équipe Mobile de Soins Palliatifs et d'Accompagnement

Médecin responsable de l'équipe :

Dr Frédérique GAUQUELIN

Lieu d'intervention :

Centre Hospitalier de Blois et ses EHPAD rattachés.

EADSP 41

Équipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs

Médecin responsable de l'équipe :

Dr Anne-Sophie LEFAUCHEUR

Lieu d'intervention :

Ensemble du territoire du Loir-et-Cher *(domicile, EHPAD, établissements sanitaires et médico-sociaux).*

USP

Unité de Soins Palliatifs

Médecin responsable de l'équipe :

Dr Godefroy HIRSCH

Lieu d'intervention :

Accueil en unité spécialisée des patients relevant de Soins Palliatifs du Loir-et-Cher ou hors département.

Missions :

Aide à la prise en charge des patients relevant de Soins Palliatifs ou de leurs proches, en appui avec les acteurs du soin de proximité, au sein des services du CHB (EMSPA) sur le département (EADSP 41)

Missions :

Prise en charge dans une structure hospitalière spécialisée de 12 lits des patients en situations de vie les plus complexes.

CONTACT :

Tél : 02.54.55.67.32
Mail : sec.palia@ch-blois.fr

CONTACT :

Tél : 02.54.56.11.24
Fax : 02.54.56.24.74
Mail : eadsp41@ch-blois.fr

CONTACT :

Tél : 02.54.55.66.70
Fax : 02.54.56.24.74
Mail : usp41@ch-blois.fr

LES SOINS PALLIATIFS : DÉFINITIONS

L'exercice des soins palliatifs

- Les soins palliatifs c'est une manière de soigner, de prendre soin, dans un contexte de maladie grave, que la vie soit menacée ou non, à court, moyen et long terme.
- Ces soins sont basés sur la prise en charge de la douleur, l'accompagnement du vécu psychique de la maladie, l'attention envers les proches.
- L'objectif prioritaire des soins palliatifs est la qualité de vie.
- Les soins palliatifs peuvent être associés à d'autres soins ou à d'autres thérapeutiques de lutte contre la maladie (chimiothérapie dans le cadre des cancers, traitement des maladies neurologiques, autres approches thérapeutiques…).

Des représentations sociales d'hier à la réalité d'aujourd'hui

Les soins palliatifs sont marqués par l'association entre leur mise en œuvre et la proximité de la fin de vie.

Ce décalage avec la réalité d'aujourd'hui est dû à une représentation issue d'une époque où les soins palliatifs étaient exclusivement pensés comme des soins terminaux ou des soins pour les patients en toute fin de vie.

Actuellement, les soins palliatifs sont proposés très précocement dans le parcours de soin, en particulier pour les maladies cancérologiques ou neurologiques car ils ont fait la preuve de leur efficacité sur la qualité de vie et parfois même sur sa durée.

Les soins palliatifs soutiennent tout ce qui fait vie et dynamique de vie, dans la maladie grave même lorsque celle-ci est très avancée.

Les bénéficiaires de soins palliatifs

Selon la loi, les soins palliatifs ne concernent pas exclusivement les patients âgés ou atteints de cancer. Ils peuvent bénéficier à toute personne chez qui la maladie, grave, vient diminuer ou altérer la qualité de vie.

**Loi du 9 juin 1999 : « Toute personne dont l'état le requiert peut bénéficier de soins palliatifs, quel que soit son âge et quel que soit son lieu de vie ou de prise en soins »*

A la lueur des études actuelles, il semblerait que moins de la moitié des personnes dont l'état le requiert bénéficie tous les ans de soins palliatifs.

La mise en œuvre des soins palliatifs est donc un enjeu sociétal et de santé important.

LES SOINS PALLIATIFS : PRISE EN CHARGE

La mise en œuvre des soins palliatifs

Chaque professionnel de santé, médical et soignant, à l'hôpital, en EHPAD ou à domicile, peut initier la démarche de soins palliatifs.

Cette responsabilité est reconnue par plusieurs textes réglementaires et codes de bonnes pratiques.

Cette mise en œuvre s'accompagne d'un travail de collaboration et d'articulation avec les autres professionnels de santé qui interviennent auprès de la personne malade et de ses proches : infirmiers libéraux, HAD, SSIAD, auxiliaires de vie, pharmaciens… Aussi bien à domicile, qu'avec les établissements médico-sociaux et au sein des services hospitaliers.

Les équipes ressources en soins palliatifs

Lorsque la situation du patient présente des difficultés ou des complexités, dans le domaine de la prise en charge de la douleur, des autres inconforts, de la détresse relationnelle ou psychique ou en cas de difficultés sociales importantes, il est intéressant de faire appel à une équipe mobile de soins palliatifs, celle-ci étant composée de différents professionnels ayant une expertise et une compétence dans ces domaines spécifiques.

Les équipes mobiles sont toujours multidisciplinaires. Elles évaluent, conseillent, aident à la prise en charge et facilitent les réflexions sur des questionnements éthiques.

L'organisation des équipes au sein du GHT Santé 41

Il existe une équipe mobile au Centre Hospitalier Simone Veil de Blois (Equipe Mobile de Soins Palliatifs et d'Accompagnement – EMSPA), une autre au Centre Hospitalier de Vendôme (EMSP de Vendôme) et une équipe mobile intervenant dans le tout département (Equipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs – EADSP 41).

Prendre soin d'un proche

Toute personne peut solliciter une prise en charge en soins palliatifs pour un proche. L'équipe prendra toujours contact avec des professionnels de santé intervenant autour de la personne malade, que celle-ci soit accueillie dans un établissement de santé ou à domicile, pour pouvoir s'articuler au mieux entre les soignants de proximité.

Les services de soins palliatifs sont des lieux animés et ouverts à la vie.

> Essayer de soulager la douleur ou la souffrance de l'autre fait toujours sens pour un professionnel de santé. Cette dynamique autour de la vie et du goût de la vie permet d'accueillir pleinement ce qui fait gravité, détresse ou injustice du fait de la maladie et de l'aggravation de celle-ci.